

Tableau N° 6 : LISTE DES INFRACTIONS

**Source : Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches et
Commission Nationale d'Arraisionnement**

Période : 2017

N°	Navires arraisonnés	Sociétés concernées	Dates d'arraisionnement	Agents d'arraisionnement	Infractions reprochées	Date de délibération	Type de pêche
1	Xiang Wang	Nouvel Espoir de Guemèyiré	21/01/2017	CNSP (Base de Koba)	- Pêche non autorisée	01/02/2017	Pêche artisanale
2	Xifu 001	Nouvel Espoir de Guemèyiré	21/01/2017	CNSP (Base de Koba)	- Pêche non autorisée	01/02/2017	Pêche artisanale
3	Fada 1	Nouvel Espoir de Guemèyiré	22/01/2017	Base Kamsar	- Pêche non autorisée	01/02/2017	Pêche artisanale
4	Sabou Inter N°1	Sabou Inter	31/01/2017	CNSP (Base de Koukoudé)	- Activité de pêche en zone Interdite - Balise débranchée	06/02/2017	Pêche industrielle (Céphalopodier démersale)
5	MY/Moya	NAMICO FISHING	31/03/2017	CNSP (Base de Conakry)	- Utilisation de documents non valables	26/04/2017	Pêche industrielle
6	Lian run 34	Boukmar-Pêche	01/04/2017	CNSP/Green Peace International (ESPERANZA)	- Enlèvement de nageoires de requin	06/04/2017	Pêche industrielle (Céphalopodier démersale)
7	Fu yuan yu 379	Kourouma- Hengxing	02/04/2017	CNSP/Green Peace International (ESPERANZA)	- Utilisation de dispositif ayant pour effet de rendre l'ouverture de la maille de filet inférieure à l'ouverture minimale autorisée (Engin non réglementaire)	06/04/2017	Pêche industrielle (Céphalopodier démersal)
8	Lian run 47	Sopic SA	04/04/2017	CNSP/Green Peace International (ESPERANZA)	- Enlèvement de nageoires de requin; - Présence d'une nappe de filet de 60 mm non réglementaire	06/04/2017	Pêche industrielle (Céphalopodier démersale)

Tableau N° 6 : LISTE DES INFRACTIONS

**Source : Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches et
Commission Nationale d'Arraisionnement**

Période : 2017

N°	Navires arraisonnés	Sociétés concernées	Dates d'arraisionnement	Agents d'arraisionnement	Infractions reprochées	Date de délibération	Type de pêche
9	Lian Run 41	Kourouma- Hengxing Pêche	18/11/2017	Opération ALBARAKA	- Utilisation de dispositifs ayant pour effet de rendre l'ouverture de la maille de filet inférieure à l'ouverture minimale autorisée	27/11/2017	Pêche industrielle (Céphalopodier démersale)
10	Lian Run 28	COMERA PÊCHE	19/11/2017	Opération ALBARAKA	- Balise éteinte - Présence d'un dispositif ayant pour effet de rendre l'ouverture de la maille inférieure à l'ouverture minimale autorisée	27/11/2017	Pêche industrielle (Céphalopodier démersale)
11	Boké	SONIT PÊCHE	18/11/2017	Opération ALBARAKA	- Equipage non conforme à la réglementation en vigueur; - absence de documents administratifs rendant exceptionnel cet équipage	27/11/2017	Pêche industrielle
12	Lian Run 46	Thiangui S.A	19/11/2017	Opération ALBARAKA	- Destruction d'engin de pêche artisanale (Palangre) appartenant à des tiers	27/11/2017	Pêche industrielle (Céphalopodier démersale)
13	CHEICK BAYE N'DIAYE	ASSANE N'DIAYE	16/12/2017	CNSP (Base de Koukoudé)	- Pêche non autorisée	28/12/2017	Pêche artisanale
14	FATOU KHADI GUYE	SAMBA LABOBE M'BAYE	16/12/2017	CNSP (Base de Koukoudé)	- Pêche non autorisée	28/12/2017	Pêche artisanale
15	KARAMOKO ABDALA DIANG	KARAMOKO ABDALA DIANG	21/12/2017	CNSP (Base de Kamsar)	- Activité de pêche non autorisée (Manque de permis de pêche artisanale)	08/01/2018	Pêche artisanale

Tableau N° 6 : LISTE DES INFRACTIONS

**Source : Centre National de Surveillance et de Protection des Pêches et
Commission Nationale d'Arraisionnement**

Période : 2017

N°	Navires arraisonnés	Sociétés concernées	Dates d'arraisonnement	Agents d'arraisonnement	Infractions reprochées	Date de délibération	Type de pêche
16	YAYE AMINATA FALL	YAYE AMINATA FALL	30/12/2017	CNSP (Base de Koba)	- Pêche non autorisée	08/01/2018	Pêche artisanale
17	SIDY BARHAN NIASS	SIDY BARHAN NIASS	30/12/2017	CNSP (Base de Koba)	- Pêche non autorisée	08/01/2018	Pêche artisanale
TOTAL		17 arraisonnements					

LISTE DES INFRACTIONS CONSTATEES PAR LES AGENTS DE SURVEILLANCE

- Pêche non autorisée ;
- Enlèvement de nageoires de requin ;
- Utilisation de dispositif ayant pour effet de rendre l'ouverture de la maille de filet inférieure à l'ouverture minimale autorisée (Engin non réglementaire)
- Présence d'une nappe de filet de 60 mm non réglementaire
- Activité de pêche en zone Interdite
- Utilisation de documents non valables
- Balise éteinte
- Equipage non conforme à la réglementation en vigueur;
- Absence de documents administratifs rendant exceptionnel cet équipage
- Destruction d'engin de pêche artisanale (Palangre) appartenant à des tiers.